

Merci d'agrafer ou de coller ici votre RIB

**INDISPENSABLE toutes les années POUR LE  
PAIEMENT DE VOTRE SUBVENTION**

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR  
L'ANNEE 2022  
A DEPOSER AVANT LE 15 MARS 2022**

Nom de l'association	
Objet	

Composition du dossier :

- |  |          |
|--|----------|
| 1. Préambule                                       | page 2   |
| 2. Présentation de votre association               | page 3-4 |
| 3. Justification de l'emploi de la subvention 2021 | page 5   |
| 4. Bilan financier de l'association 2021           | page 6   |
| 5. Demande de subvention pour 2022                 | page 7   |
| 6. Budget prévisionnel 2022                        | page 8   |
| 7. Pièces à joindre au dossier                     | page 9   |
| 8. Déclaration sur l'honneur                       | page 10  |

# 1 – Préambule

Dans le cadre de l'harmonisation de ses statuts la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar (CCCV) a revu les modalités de son intervention sur le soutien associatif. Il est prévu que certaines attributions soient faites par la Communauté de Communes, (avec un mécanisme de compensation financière partiel des communes). Tout ce qui ne relève pas des champs définis ci-dessous ne pourra pas être pris en compte.

Les interventions seront les suivantes :

- 1) Soutien de l'action associative dans le domaine sportif portant sur différents domaines :
  - a. Tous les clubs sportifs du Champsaur Valgaudemar (ayant leur siège et leur activité principale dans le Champsaur Valgaudemar).  
Cette intervention s'effectuera en direction des jeunes de moins de 25 ans et dans le cadre d'une mutualisation avec les communes.
  - b. Evènements sportifs : participation aux évènements sportifs en mesure d'apporter une réelle notoriété au territoire Champsaur Valgaudemar (dimension territoriale), liés aux activités de pleine nature.
  - c. Partenariat sportif : participation ponctuelle au soutien d'1 ou 2 jeunes athlètes (moins de 25 ans) susceptibles de contribuer à la notoriété du territoire permettant d'accompagner le lancement de ces athlètes
- 2) Dans le domaine culturel soutien d'actions associatives portant sur le développement de la diffusion musicale, artistique et culturelle et sur des actions culturelles complémentaires aux objectifs du service culturel en charge notamment du cinéma et des établissements culturels (Maison de la Photographie Vivian Maier, Maison de la Botanique, Maison du Berger et Moulin de Villar Loubière).
- 3) Dans le domaine social les compétences de la CCCV portent sur la petite enfance (crèches et ALSH) et les actions en direction des familles (centre social, service à la personne). Son intervention en matière associative portera sur ces compétences.

À la suite des demandes effectuées jusqu'à mi-mars, les commissions intercommunales concernées analyseront les demandes et pourront faire des propositions d'attributions soumises au vote du conseil communautaire en fonction des crédits disponibles prévus au budget de l'exercice.

Les subventions de plus de 23 000 € feront obligatoirement l'objet d'une convention.

## **2 - Présentation de votre association**

### **□ COORDONNEES :**

**Nom de l'association :** \_\_\_\_\_

Siège social : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Site web : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance si différente du siège :

\_\_\_\_\_

Numéro Siret (obligatoire pour percevoir une subvention) : \_\_\_\_\_

Date de publication de la création au JO : \_\_\_\_\_

#### **Président(e) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### **Le responsable du suivi de la subvention :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### **Secrétaire :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### **Trésorier :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Autres membres du Conseil d'Administration :**

---

---

---

**OBJET ASSOCIATIF :**

---

---

---

**RAYONNEMENT DE L'ASSOCIATION :**

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ? \_\_\_\_\_

Si oui, lequel (type d'agrément, attribué par qui, en date du) : \_\_\_\_\_

---

Votre association est-elle actuellement dans une démarche qualité ? (ISO, label...) \_\_\_\_\_

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? \_\_\_\_\_

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? \_\_\_\_\_

**ACTION DE L'ASSOCIATION SUR LA COMMUNE :**

Nombre d'adhérents au 31 décembre de l'année écoulée : \_\_\_\_\_  
dont moins de 25 ans : \_\_\_\_\_

Répartition géographique des adhérents par communes :

Communes	Nombre d'adhérents		Communes	Nombre d'adhérents	
	Total	Dont moins de 25 ans		Total	Dont moins de 25ans
Ancelle			Le Noyer		
Aspres les Corps			Orcières		
Aubessagne			Poligny		
Buissard			St Bonnet		
Chabottes			St Firmin		
Champoléon			St Jacques		
Forest St Julien			St Jean St Nicolas		
Laye			St Julien		
La Chapelle			St Laurent du Cros		
La Fare			St Léger		
La Motte			St Maurice		
Le Glaizil			St Michel de Chaillol		
			Villar Loubière		

**ENCADREMENT ET BENEVOLAT**

	Encadrant	salariés	bénévoles
nombres dans l'asso- ciation			
nombres d'heures ef- fectué			
diplôme ou formation			

Actions tournée vers le recrutement des jeunes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Remarques éventuelles : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nombres de formations diplômantes : \_\_\_\_\_

Frais de formations : \_\_\_\_\_

**COMPETITIONS (Pour les adhérents de moins de 25 ans) :**

Nombres d'adhérents/ équipes compétitions : \_\_\_\_\_

Niveau d'engagement (départemental, régional,...) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Frais de déplacement engendrés : \_\_\_\_\_

Frais d'arbitrages : \_\_\_\_\_

Frais d'inscription aux stage pour les jeunes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**VIE TERRITORIALE ET COOPERATION :**

Actions menées auprès des établissements scolaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Collaboration inter asso et participation aux manifestations communales ou communautaire :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Développement durable : \_\_\_\_\_

### **3 – Justification de l'emploi de la subvention 2021**

Montant accordé en 2021 : €

Bilan des activités menées grâce à la subvention 2021 :

(Merci de joindre au dossier tous les documents justifiant l'utilisation de la subvention 2021 : factures, support de communication... En cas de subvention générale de fonctionnement, fournir les justificatifs de l'activité de l'association sur 2020. Si la subvention était affectée à un projet spécifique, fournir les justificatifs concernant ce dernier.)

**SUBVENTION GENERALE DE FONCTIONNEMENT :**

Part de la subvention intercommunale dans le budget global de fonctionnement (%) : \_\_\_\_\_

Autres subventions perçues : \_\_\_\_\_

**DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN 2021 :**

---

---

---

---

**SUBVENTION AFFECTEE A UN OU PLUSIEURS PROJETS :**

Projet n° 1 : \_\_\_\_\_

Part de la subvention de la Communauté de Communes pour ce projet : \_\_\_\_\_

Autres subventions perçues pour ce projet : \_\_\_\_\_

Autres recettes perçues pour ce projet : \_\_\_\_\_

Description du projet : \_\_\_\_\_

---

Projet n° 2 : \_\_\_\_\_

Part de la subvention de la Communauté de Communes pour ce projet : \_\_\_\_\_

Autres subventions perçues pour ce projet : \_\_\_\_\_

Autres recettes perçues pour ce projet : \_\_\_\_\_

Description du projet : \_\_\_\_\_

---

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2021**

L'association a-t-elle perçu une subvention exceptionnelle de la commune en 2021 ?

Si oui, quel en était le montant et quel type de projet ? \_\_\_\_\_

---

## 4 – Bilan financier de l'association 2021

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il convient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice (12 mois)

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

NATURE DE LA DEPENSE (charges)	2021	NATURE DE LA RECETTE (produits)	2021
<b>60 Achats</b> Prestations de services Fournitures (eau, électricité,...) Fournitures d'entretien et de petit équipement Fournitures administratives Autres fournitures  <b>61 Services extérieurs</b> Locations mobilières et immobilières Charges locatives et de copropriété Entretien et réparations Primes d'assurance Documentation Divers  <b>62 Autres services extérieurs</b> Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Publicité, publications Déplacements, missions et réceptions Frais postaux et de télécommunications Services bancaires  <b>63 Impôts et taxes</b> Impôts et taxes sur rémunérations Autres impôts et taxes  <b>64 Charges de personnel</b> Rémunérations du personnel Charges sociales Autres charges de personnel  <b>65 Autres charges de gestion courante</b> Redevances (SACEM,...) Subventions versées par l'association Cotisations liées à la vie statutaire  <b>66 Charges financières</b>  <b>67 Charges exceptionnelles</b>  <b>68 Dotations aux amortissements</b>		<b>70 Ventes de produits</b> Ventes de produits finis Prestations de services Ventes de marchandises Produits des activités annexes  <b>74 Subventions d'exploitation</b> <b>État (à détailler):</b> Région Département Communauté de Communes Autres communes Organismes sociaux (à détailler : CAF,...) Agence de service et de paiement (ex CNASEA)  <b>75 Autres produits de gestion courante</b> Adhésions Cotisations Dons Autres  <b>76 Produits financiers</b>  <b>77 Produits exceptionnels sur opérations de gestion sur exercice antérieur</b>  <b>78 Reprise sur amortissement / provisions</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>SOLDE = PRODUITS - CHARGES</b>			

**+ actifs et solde bancaire au 31 décembre de tous comptes de l'association**

## **5 – Demande de subvention pour 2022**

Montant demandé en 2022 : \_\_\_\_\_ €

Merci de joindre au dossier tous les documents justifiant des projets à venir ou la poursuite du fonctionnement de l'association pour l'année 2022, qui font l'objet de la demande de subvention.

**SUBVENTION GENERALE DE FONCTIONNEMENT :**

Part de la subvention intercommunale dans le budget global de fonctionnement (%) : \_\_\_\_\_

Autres subventions demandées : \_\_\_\_\_

**DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN 2022 :**

**2) Subvention affectée à un projet ou plusieurs projets :**

**Projet n° 1 :** \_\_\_\_\_

Montant de la subvention demandée à la Communauté de Communes pour ce projet :

\_\_\_\_\_

Autres subventions demandées pour ce projet : \_\_\_\_\_

Description du projet : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Projet n° 2 :** \_\_\_\_\_

Montant de la subvention demandée à la Communauté de Communes pour ce projet :

\_\_\_\_\_

Autres subventions demandées pour ce projet : \_\_\_\_\_

Description du projet : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 6 – Budget prévisionnel 2022

NATURE DE LA DEPENSE (charges)	2022	NATURE DE LA RECETTE (produits)	2022
<p><b>60 Achats</b> Prestations de services Fournitures (eau, électricité,...) Fournitures d'entretien et de petit équipement Fournitures administratives Autres fournitures</p> <p><b>61 Services extérieurs</b> Locations mobilières et immobilières Charges locatives et de copropriété Entretien et réparations Primes d'assurance Documentation Divers</p> <p><b>62 Autres services extérieurs</b> Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Publicité, publications Déplacements, missions et réceptions Frais postaux et de télécommunications Services bancaires</p> <p><b>63 Impôts et taxes</b> Impôts et taxes sur rémunérations Autres impôts et taxes</p> <p><b>64 Charges de personnel</b> Rémunérations du personnel Charges sociales Autres charges de personnel</p> <p><b>65 Autres charges de gestion courante</b> Redevances (SACEM,...) Subventions versées par l'association Cotisations liées à la vie statutaire</p> <p><b>66 Charges financières</b></p> <p><b>67 Charges exceptionnelles</b></p> <p><b>68 Dotations aux amortissements</b></p>		<p><b>70 Ventes de produits</b> Ventes de produits finis Prestations de services Ventes de marchandises Produits des activités annexes</p> <p><b>74 Subventions d'exploitation État (à détailler):</b> Région Département Communauté de Communes Autres communes Organismes sociaux (à détailler : CAF,...) Agence de service et de paiement (ex CNASEA)</p> <p><b>75 Autres produits de gestion courante</b> Adhésions Cotisations Dons Autres</p> <p><b>76 Produits financiers</b></p> <p><b>77 Produits exceptionnels sur opérations de gestion sur exercice antérieur</b></p> <p><b>78 Reprise sur amortissement / provisions</b></p>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>SOLDE = PRODUITS - CHARGES</b>			

## 7 - Pièces à joindre au dossier

- Compte rendu d'activité exercice précédent, et PV de l'assemblée générale
- Compte rendu financier exercice précédent précisant le montant détaillé des subventions publiques versées.
- Rapport du commissaire au compte (si plus de 153 000 € de subventions publiques cumulées)
- Dernier bilan et compte de résultat ou dernier relevé bancaire.
- Budget prévisionnel de l'exercice précisant le montant détaillé des subventions publiques demandées.
- RIB (**obligatoire** toutes les années pour le traitement de votre subvention)
- Statuts et récépissé de publication au JO ( si demande initiale ou si non fourni l'année précédente ou si changement statutaire) .

## **8 – Déclaration sur l'honneur**

Je soussigné(e), (nom et prénom) \_\_\_\_\_

représentant(e) légal(e) de l'association \_\_\_\_\_

- certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,

- **demande une subvention de :** \_\_\_\_\_ €,

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (joindre le RIB)

Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature

### *Attention*

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*